

Fiche technique

Protection du bois

# impra<sup>®</sup>lan-Grund G100

**Base primaire en phase aqueuse, incolore, renfermant des biocides pour la protection des bois contre le bleuissement, les champignons et les insectes.**

<b>Domaines d'application</b>	Protection pour les éléments en bois non portantes en extérieur sans contact avec le sol contre les insectes, la pourriture et le bleuissement en conformité avec DIN 68 800, part 3.
<b>Propriétés</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Action préventive contre le bleuissement, les champignons et les insectes</li><li>• Très bon pouvoir pénétrant</li><li>• Protection profonde et durable contre les organismes déprédateurs du bois</li><li>• Excellent accrochage des couches ultérieures</li><li>• Ne contient aucun émulsifiant, ce qui permet une meilleure fixation des biocides dans le bois (pas de remontées) et un excellent accrochage des couches ultérieures</li><li>• Séchage rapide</li></ul>
<b>Composition</b>	Résine alkyde, eau, glycols, additives, agent conservateur, principe actif.
<b>Principes actifs</b>	12 g/kg (1,20 %) carbamate de 3-Iodo-2-propynylbutyle, 1 g/kg (0,1%) perméthrine.
<b>Teinte</b>	0000-incolore.
<b>Conditionnement</b>	Bidons de 20 litres et de 60 litres, fûts de 120 litres et conteneurs de 1000 litres
<b>Méthode d'application</b>	Brosse souple (spéciale lasure), flow-coating, trempage, pulvérisation (en cabine uniquement).
<b>Quantités à appliquer</b>	200-250 g/m <sup>2</sup> en 2 à 3 couches selon l'imprégnabilité du bois. La consommation peut varier en fonction de la surface et de la méthode d'application. Il est recommandé de déterminer la quantité d'application individuelle par des propres essais.
<b>Préparation du support</b>	Le support doit être propre, ferme et recouvrable. L'humidité du bois ne doit pas dépasser 15 % pour les résineux et 12 % pour les feuillus. Dégraisser avec un diluant nitrique les surfaces résineuses ou rendues collantes de par la teneur en substances constitutives.
<b>Application</b>	Bien remuer avant l'emploi. Ne pas diluer. En cas d'égrenage intermédiaire, utiliser un tampon abrasif mais jamais de laine d'acier. Pour l'application par badigeonnage il est recommandé d'utiliser une brosse souple (spéciale lasure). Ne pas appliquer à une température inférieure à +10°C (produit, température ambiante et support) ni en plein soleil.

<b>Temps de séchage</b>	A +23°C / 50% d'humidité relative (indications valables par couche). Sec : après environ 3 heures Recouvrable : après environ 4 heures Par une humidité supérieure et une température inférieure, le temps de séchage peut se voir allongé.
<b>Recouvrabilité</b>	Recouvrable par les produits de la gamme profilan® ou avec toutes peintures diluables à l'eau. En utilisant d'autres finitions il est recommandé de procéder à une couche d'essai préalable.
<b>Dilution</b>	Si nécessaire, n'utiliser que de l'eau.
<b>Nettoyage des outils</b>	Nettoyer à l'eau et au savon les outils de travail immédiatement après l'utilisation.
<i>Restrictions d'emploi</i>	Ne pas utiliser pour des bois en contact direct avec les aliments ou la nourriture pour le bétail, ni en intérieur, ni pour les ruches. Les produits de protection du bois contiennent des biocides et ne doivent être utilisés qu'en cas de nécessité et en respectant les préconisations d'emploi. Toute utilisation abusive peut être nuisible à la santé et à l'environnement.
<b>COV</b>	5 g/l (cat. 1h/Wb) : 30 g/l COV au maximum.
<b>Réglementation GHS</b>	impra®lan-Grund G100 est soumis à l'étiquetage. Mention d'avertissement : Attention Pictogramme : Point d'exclamation, environnement
<b>Mentions de danger/Conseils de prudence</b>	H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette). P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale. Contient carbamate de 3-iodo-2-propynyl-butyle, m-Phenoxybenzyl-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2- diméthylcyclo-propancarboxylate (fraction cis >75%), tétrahydro-1,3,4,6-tétrakis (hydroxyméthyl)imidazo(4,5-d)imidazol-2,5 (1H,3H)-dione, 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one.
<b>Sécurité au travail</b>	Pendant l'utilisation d'impra®lan-Grund G100 il faut observer particulièrement les préconisations en vigueur pour la sécurité au travail et la protection personnelle. Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas respirer les aérosols. Assurer une ventilation suffisante pendant et après l'application. En cas de contact avec les yeux ou la peau laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Protéger les mains et le visage. Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux et du visage. Protéger les commutateurs et installations électriques. Ne pas verser dans des récipients à usage alimentaire. Conserver hors de la portée des enfants et à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer pendant l'utilisation. Fiche de données de sécurité sur demande disponible pour les professionnels.

<b>Stockage/ Transport</b>	<p>Stocker dans un entrepôt frais, mais à l'abri du gel. Bien refermer les bidons entamés. Entreposer dans les conditionnements d'origine, accessibles aux seules personnes compétentes. Date de péremption (stockage dans un entrepôt frais): voir étiquette.</p> <p>Ne pas transporter par temps de gel.</p> <p>RID/ADR: Classe 9, n° UN 3082, Groupe d'emballage III.</p>
<b>Protection de l'environnement</b>	<p>Ne pas déverser l'impra®lan-Grund G100 dans le sol, les cours d'eau ou les canalisations. Classe de pollution de l'eau 2 (auto-classification selon VwVwS, Annexe 4). Les récipients complètement vidés peuvent être recyclés. Apporter les résidus liquides du produit dans un centre de récupération pour les déchets de peintures. Catalogue européen des déchets 03 02 02.</p>
<p>Les informations contenues dans la présente notice sont fondées sur les résultats d'essais réalisés et l'expérience acquise à ce jour. Elles serviront d'indication à notre clientèle et ne pourront, en aucun cas, engager notre responsabilité en raison des différents facteurs qui échappent à notre contrôle (stockage, mise en œuvre, etc.). Nous vous engageons à contacter nos services pour tout complément d'information et vérifier que l'édition de la fiche en votre possession est toujours en vigueur.</p>	

601117CH/F / 2014-09-09